

Québec, le 30 mars 2020



Monsieur Éric Girard,
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec,

PAR COURRIEL

Cc : Monsieur Jean-François Roberge, Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Gouvernement du Québec, et Madame Joëlle Boutin, Députée de Jean-Talon, Gouvernement du Québec

Objet: Aide aux étudiantes et étudiants pendant COVID-19

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons au nom de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec (AFDU-Québec) qui travaille de concert avec la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) et avec l'organisme mondial Graduate Women International (GWI). Notre mission vise à améliorer le statut des femmes et à promouvoir les droits de la personne, l'éducation publique, la justice sociale et la paix au Canada et à l'étranger.

La Fiducie de bienveillance de cette Fédération (FCFDU) supporte des étudiantes depuis 1976. Les associations de la fédération partout au Canada s'efforcent d'aider les filles et les femmes à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation. Avec nos fonds, celui de la fédération et ceux des associations, nous remettons environ un million de dollars chaque année en bourses au Canada. Nous savons à quel point le besoin est grand et aussi combien l'accès à l'éducation est important pour ces personnes et pour notre avenir à tous. Seulement à Québec, le 12 mars dernier, nous avons remis plus de 30 000 \$ à des étudiantes lors d'une cérémonie tenue à l'université Laval. Chaque année, nous sommes étonnées de constater à quel point ces aides monétaires sont utiles, voire essentielles à la poursuite des programmes d'étude ou pour faire le pont avec un emploi.

Dans le contexte actuel de pandémie, nous savons que les temps sont difficiles pour tout le monde, mais ils le sont particulièrement pour les membres de la communauté étudiante. Actuellement, on leur demande de s'engager bénévolement pour suppléer au personnel régulier des organismes caritatifs. Ils sont plusieurs à avoir répondu à l'appel. On suppose que ces répondantes et ces répondants ont peu de soucis financiers. Mais qu'advient-il des autres, de celles et ceux qui comptaient sur des petits boulots à temps partiel pour joindre les deux bouts, qui se trouvent au chômage à l'heure actuelle pour cause de pandémie. Qu'advient-il de celles et ceux qui comptent peut-être sur des emplois d'été ou sur leur premier emploi après l'obtention de leur diplôme ? Il est possible que ces opportunités ne soient pas au rendez-vous. Quel genre d'aide serait plus pertinente à nos étudiantes et à nos étudiants. Nous nous demandons si celles et ceux qui avaient un emploi à temps partiel auront-ils droit à l'assurance emploi ? Peut-être une assistance sociale supplétive serait-elle souhaitable pour mettre un peu de pain sur la table.

Veillez s'il vous plaît, monsieur le ministre continuer de soutenir les étudiants et étudiantes dans vos plans. Nous souhaitons

- que le gouvernement du Québec, décrète un moratoire sans intérêt d'une durée à définir sur le remboursement des prêts étudiants pour toutes les personnes actuellement en train de rembourser ces prêts,
- qu'il envisage une aide de secours direct aux étudiantes et étudiants sans revenus dont l'institution n'offre pas ce genre de soutien,
- qu'il augmente les bourses d'études,
- qu'il projette d'octroyer des soutiens supplémentaires à nos établissements d'enseignement - qui seront tous soumis à de sérieuses pressions en raison de cette situation sans précédent.

De notre côté, nous nous sommes toujours considérées comme des partenaires importantes dans l'appui accordé à l'éducation et à l'avenir du Québec par l'éducation des femmes et des filles. Nous continuerons de leur offrir un soutien financier et de véritables encouragements.

En vous remerciant de votre attention à ce jour, nous attendrons avec impatience les développements futurs.

Cordialement



France Rémillard, Présidente

Association des femmes diplômées des universités-Québec

afduquebec@gmail.com